

Paris, le 26 février 2019

Mesdames, Messieurs les directeurs des écoles de formation de travail social adhérentes à l'UNAFORIS,

Mesdames, Messieurs les directeurs généraux d'associations gestionnaires de CEF et de CER adhérentes à la CNAPE

La CNAPE, fédération des associations de protection de l'enfant, regroupe plus d'une centaine d'associations gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux, des mouvements de professionnels, des adhérents individuels et une association nationale d'usagers, ATD Quart Monde.

Les champs d'intervention de la CNAPE concernent la prévention, la protection de l'enfance, la justice pénale des mineurs, l'enfance et la jeunesse en situation de handicap et de vulnérabilité, la jeunesse confrontée à des difficultés d'insertion.

Elle est particulièrement investie dans le champ pénal concernant les mineurs puisqu'elle compte, parmi ses adhérents, 23 associations gestionnaires de 32 centres éducatifs renforcés (CER) sur les 47 CER associatifs existants, et 24 associations gestionnaires de 30 centres éducatifs fermés (CEF) sur les 34 CEF associatifs.

L'UNAFORIS regroupe 130 organismes formant à l'intervention sociale. Ces derniers participent au service public de la formation professionnelle sur les territoires régionaux. Ils y proposent une offre qui va de l'accès à une première qualification professionnelle jusqu'à l'enseignement supérieur et la recherche.

L'UNAFORIS est présente tant au niveau national qu'au travers de sa structuration régionale et de ses implantations locales. Son projet politique se structure autour de cinq axes principaux interdépendants allant dans le sens de la construction d'une société du partage, basée sur le respect des différences par le développement d'une offre de formation ouverte à tous, tout au long de la vie et sur tous les territoires.

Constatant des difficultés de recrutement d'éducateurs spécialisés dans les CEF et les CER, un fort turn-over des professionnels, une méconnaissance de ces dispositifs et de leur spécificité par les travailleurs sociaux et la nécessité de renforcer les compétences des professionnels, la CNAPE a souhaité se rapprocher de l'UNAFORIS pour envisager des pistes d'actions communes.

Cette réflexion s'inscrit également dans un contexte national de création de 20 nouveaux CEF, dont 15 associatifs sur 5 ans et donc d'un besoin de recrutements de personnels pour ces futurs établissements.

.../...

Ces échanges ont permis à nos deux institutions de partager nos constats et préoccupations, et d'identifier des besoins et intérêts communs, dont la nécessité d'adapter l'offre de formation et de mieux faire connaître le champ de la justice pénale des mineurs et de l'éducation sous contrainte aux étudiants du travail social.

Nos deux institutions ont ainsi identifié plusieurs axes de travail :

- mieux faire connaître les CEF et les CER aux élèves des écoles de formation en travail social,
- contribuer à l'organisation d'évènements/ conférences nationales ou locales sur des thématiques partagées,
- favoriser le développement de programmes de recherche concernant les sujets de la justice pénale des mineurs et plus largement de la protection de l'enfance.

S'agissant des liens à développer entre les CEF/ CER et les établissements de formation en travail social, la CNAPE a mis à disposition du réseau de l'UNAFORIS les contacts des associations gestionnaires de CEF et de CER de son réseau, afin de favoriser l'intervention de professionnels de ces établissements devant les étudiants, d'organiser les visites de ces établissements, ainsi que l'accueil en stage d'étudiants.

L'UNAFORIS invite donc ses adhérents à prendre contact avec les directions générales des associations gestionnaires de CEF et de CER et les directeurs d'établissements pour permettre ces rapprochements et créer des liens avec les directions d'établissements.

Nous savons que sur certains territoires des liens existent déjà entre les CEF/CER et certains établissements de formation en travail social, que des projets sont en cours de réflexion et nous ne pouvons que vous inciter à les poursuivre. Nous vous remercions de veiller à informer votre propre réseau afin que nous puissions, au niveau national, suivre ces projets et mutualiser les expériences existantes.

Vous trouverez en pièces jointes de ce courrier, les listes des associations gestionnaires de CEF et de CER adhérentes à la CNAPE afin de faciliter la prise de contact, ainsi que la liste des adhérents de l'UNAFORIS.

Nous vous remercions par avance pour les suites favorables que vous réserverez à notre démarche et restons à votre disposition pour de plus amples informations.

Josiane BIGOT Présidente CNAPE



Denis VALLANCE Président UNAFORIS



*Copie aux directeurs de CEF et de CER du réseau de la CNAPE*